

Le Canada a opté pour une démarche prudente, une gestion intégrée, une réduction de la capacité de pêche, des stratégies de pêche sélective et pour bien d'autres éléments fondamentaux essentiels à la pêche de l'avenir. À mesure qu'il s'avance vers le prochain millénaire, le Canada se rapproche de plus en plus de sa vision d'une pêche durable sur le plan de l'environnement et viable du point de vue économique.

Les problèmes complexes que connaissent les pêches à l'échelle mondiale sont bien connus, et certains moyens d'y faire face ont déjà été élaborés. Les plus importants d'entre eux sont l'Accord des Nations Unies concernant les stocks de poissons chevauchants et grands migrants (appelé Accord des Nations Unies sur les pêches ou ANUP), l'Accord de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) visant à favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion et le Code de la FAO pour une pêche responsable. Les États du monde entier doivent maintenant ratifier et mettre en œuvre intégralement ces instruments, à la fois au sein de leurs secteurs de compétence et au sein des organisations de pêche régionales.

Le Canada a déposé une loi devant le Parlement canadien qui lui permettrait de ratifier l'ANUP et a élaboré son propre Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable à partir de celui de la FAO.

Programmes de surveillance

Des agents des pêches compétents, des observateurs des pêches en mer, des patrouilleurs des pêches et une surveillance aérienne font partie des multiples efforts déployés par le Canada pour conserver et protéger les ressources halieutiques marines.

Les programmes de surveillance sont orientés vers la conformité aux lois et aux règlements canadiens en matière de pêche, la protection de l'habitat, la surveillance des activités de pêche et l'obtention des données scientifiques et de l'information de gestion de façon à contribuer directement à la gestion des pêches canadiennes et à la conservation des ressources halieutiques pour le Canada.

Pêches autochtones

La Stratégie relative aux pêches autochtones, grâce à laquelle le gouvernement fédéral conclut des ententes avec les organisations autochtones pour favoriser la participation des Autochtones à la gestion durable des pêches, compte parmi les nombreuses initiatives nationales stratégiques qui ont été entreprises au Canada.